

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 février 2012 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt quatre février deux mille douze

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 février 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Alain MARTINET à Dominique ADENOT, Alain BARDOT à Djamel IBRAHIM-OUALI, Christine DULAC-ROUGERIE à Christophe BERTUCAT, Olivier BIANCHI à Jacqueline CHAPON, Philippe BOHELAY à Cécile AUDET, Pascal GENET à Isabelle LAVEST, Guy BALLET à Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Michel FANGET à Christine PERRET, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Jean-Philippe VALENTIN à Jean-Pierre BRENAS, Louis VIRGOULAY à Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Carole COURTIAL, Odile SAUGUES

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE entre en séance à partir de la question n°2.

Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n°9.

Madame Christine PERRET quitte la séance à partir de la question n°9.

Madame Anne COURTILLÉ quitte la séance à partir de la question n°42.

Madame Patricia AUCOUTURIER et Monsieur Cyril CINEUX quittent la séance à partir de la question n°46.

A partir de la question n°7, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Dominique ADENOT, Adjoint

Rapport N° 33
AIDE À LA CRÉATION

Les dossiers «Aide à la création et à la diffusion» sont soumis en principe à une seule séance du Conseil Municipal.

Le crédit disponible s'élève à 100 000 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'aide à la création et à la production discographique :

I – AIDE A LA CREATION

A) Théâtre

Catégorie B : Projets portés par des professionnels reconnus.

MAGMA PERFORMING THEATRE

9 000 €

La nouvelle création du Magma Performing Theatre associera Nadège Prugnard (auteure et metteur en scène) et Géraud Bastar (compositeur et chanteur rock) afin d'explorer la mise en abîme des écritures rock et théâtrales, à travers un spectacle intitulé *Le ciel rouge n'a plus soif*.

Le projet a débuté en 2008 avec la première création du *Ciel rouge n'a plus soif* sous forme de happening d'une demi-heure. Les deux auteurs souhaitent aujourd'hui développer cette création afin d'en faire un spectacle d'une heure. Plusieurs contacts sont déjà pris en vue de sa diffusion.

LE SOUFFLEUR DE VERRE

9 000 €

Julien Rocha travaille à l'adaptation à la scène du texte « Angels in America » de Tony Kushner, se déroulant dans le New York des années 80. Le texte présente des personnages issus de milieux socioculturels très différents, mais obsédés par les mêmes grandes questions existentielles, et par la peur du SIDA, grande peste de cette époque. Chez chacun d'eux, la vision fantasmée du monde vient se heurter à la réalité.

Ce spectacle a été travaillé en résidence à Cournon d'Auvergne. Une « maquette » a été montrée dans le cadre de la saison culturelle de Cournon en juin 2011.

COMPAGNIE SHOW DEVANT

8 000 €

« Shitz » est une pièce de l'auteur israélien Hanokh Levin écrite en réaction à la guerre du Kippour, présentant une famille de la classe moyenne. Chez ces gens ordinaires, la guerre est pourtant présente partout, en filigrane, image du conflit qui se joue en même temps à l'extérieur, dans le pays de l'auteur.

La compagnie Show devant souhaite monter cette pièce, dans une mise en scène de Marielle Coubaillon, avec quatre acteurs et un musicien. Comme dans ses autres créations, la compagnie privilégiera l'extravagance et la fantaisie, souhaitant ouvrir son spectacle à un large public.

Catégorie C : Professionnels émergents

JOUR ET NUIT

1 500 €

La composante « amateur » de l'association Jour et Nuit prépare une adaptation du « Dindon » de Feydeau. Dans une mise en scène de Françoise Vidal, cette pièce sera transposée dans les années 50, jouée par une douzaine de comédiens amateurs. Le choix des comédiens ainsi que celui des collaborateurs est encore en cours.

La compagnie souhaite jouer son spectacle en 2012-2013 à Clermont-Ferrand, salle Boris Vian. Elle est par ailleurs en contact avec la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et d'Animation (FNCTA) pour une diffusion dans les communes du Puy de Dôme (festivals de théâtre amateur notamment).

Catégorie D : Projets à rayonnement local ou « petite forme »

LES ATELIERS DU CAPRICORNE

5 000 €

Catherine Jouglet, directrice artistique de la compagnie, souhaite monter « L'histoire d'une mouette et du chat qui lui apprend à voler », de l'auteur chilien Luis Sepulveda, conte moderne, philosophique et écologique, pour le jeune public.

Une mouette est surprise par une vague de pétrole. Épuisée, elle vient mourir sur un balcon où se trouve un chat. Avant de mourir, elle lui demande trois services : couvrir son dernier œuf, prendre soin de son bébé mouette, et lui apprendre à voler.

En raison des contraintes financières actuelles, la compagnie a souhaité monter une petite forme adaptable et légère. Il s'agira d'une lecture-spectacle où Catherine Jouglet sera seule en scène.

ETC... ART

5 000 €

La compagnie souhaite adapter à la scène une bande dessinée intitulée « Tout doit disparaître ». Le spectacle mélangera théâtre, vidéo et musique afin de servir un propos engagé. L'action se passe en 2042, dans un monde dirigé par des multinationales contrôlant le pouvoir politique et faisant passer le profit de leurs actionnaires avant le bien-être de la planète et de ses habitants.

Sur le mode de l'humour et de la dérision, la compagnie souhaite présenter ce spectacle au mois de mars 2012, avant les prochaines élections présidentielles.

EMMANUEL CHANAL / WAKAN THEATRE

3 000 €

2012 marquera le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau. A cette occasion, Emmanuel Chanal portera à la scène « L'Entreprise Exemplaire », montage de textes de l'auteur, composé d'extraits des *Rêverie du promeneur solitaire* et de la *Lettre à d'Alembert*. Ce travail d'acteur, sous la direction de Jean-Luc Guitton, a pour objectif de donner à voir l'homme qu'était Jean-Jacques Rousseau, dans un théâtre s'adressant directement au public.

Ce travail sera montré à la Cour des 3 Coquins en mai 2012.

Ce projet est porté par Emmanuel Chanal, comédien clermontois, sous le « parrainage » du Wakan Théâtre, l'acteur n'ayant pas de compagnie propre.

LES DONNEURS DE SERENADE

4 000 €

Gabriel de Richaud souhaite monter un opéra-rock, un polar d'anticipation monté en musique et en chansons. Lucas Do Revel, poète et braqueur de banques, veut quitter la city-monde surpeuplée pour la nouvelle ville, Lune Rock City, exclusivement réservée aux riches.

L'EUKARYOTE

1 500 €

Le metteur en scène Manuel Pons souhaite présenter *L'Odysée d'A...*, triptyque composé de *Silence de Plume* de Samantha Barendson, *Mouvements du désir*, de Sylvia Delsuc et Manuel Pons, et de *D'A ... Second volet*, de Sylvie Bertrand et Manuel Pons.

Ce triptyque explorera la notion d'amour, sous ses différentes formes, la notion du couple, qu'il soit hétérosexuel ou homosexuel. L'équipe est composée de 6 comédiens et 4 danseurs, de nationalités différentes.

L'ORNITHORYNQUE

2 000 €

La compagnie L'Ornithorynque poursuit son travail autour des contes, légendes et récits populaires. Leur nouveau spectacle, « Les contes à (M.) Rebours », est construit autour d'anecdotes tirées de périples imaginaires effectués par son personnage principal.

Il s'agira d'un spectacle interactif, où le personnage prend le public à partie sur ses croyances : croit-il aux fées, aux dragons ?

Ainsi, le spectacle évoluera et sera différent à chaque représentation.

La création est prévue pour un public familial à partir de 5 ans.

Le spectacle pourra être joué en salle ou dans les espaces publics, sous la yourte de la compagnie.

LA TRANSVERSALE

5 000 €

Le metteur en scène Cédric Jonchière poursuit son travail autour du « Procès » de Kafka, qui serait le premier pan d'une trilogie *Le Procès* (Kafka) / *Dans la solitude des champs de coton* (Koltès), *Belle du Seigneur* (Cohen). L'intention du metteur en scène est de présenter K. comme un héros moderne, self-made man ayant réussi socialement, menant une vie légère, et se retrouvant brusquement confronté à la tragédie et à l'absurdité.

Le projet s'articule autour de stages-répétitions centrés autour du travail d'acteur (2 stages d'une semaine ont déjà eu lieu en avril et septembre 2011 à la Cour des trois Coquins).

B) Danse

Catégorie B : Projets portés par des professionnels reconnus

AIR FOOD COMPANY

6 000 €

Le chorégraphe Sidi Graoui souhaite reprendre le concept « Rencontres en cour(s) », déjà initié avec Clément Gibert en 2008, basé sur un dialogue entre un danseur et un musicien. Il souhaite cette fois travailler avec le pianiste et percussionniste Philippe MONANGE. L'objectif est de travailler sur les interactions entre l'instrument et la danse, la musique et la chorégraphie.

La création est prévue à Bellerive-sur-Allier après une période de résidence.

AXOTOLT

8 000 €

Ce nouveau projet de la compagnie allie danse contemporaine, musique et nouvelles technologies. A travers l'utilisation d'une kinect (interface de suivi de mouvement), le mouvement est capturé et reproduit par la vidéo. Ce procédé permet la recherche de ponts entre la danse et la musique, via les nouvelles technologies, afin que chorégraphie et composition musicale ne fassent plus qu'un.

Ce projet emploie un compositeur, Brahim Kerkour, un chorégraphe, Thierry Lafont et deux danseuses.

WEJNA

7 000 €

Sylvie Pabiot poursuit son exploration des liens entre le texte et la danse et renouvelle son intérêt pour l'auteur Daniel Keene. La forme du spectacle se rapproche d'une lecture dansée. Il s'agit d'une réflexion autour des liens entre les générations : une jeune fille retrouve sa mère après des années d'absence. La complexité de leurs sentiments montre à quel point un rapport de filiation n'est jamais donné mais créé à chaque instant et emmène avec lui une foule de sentiments équivoques et contradictoires.

La chorégraphe souhaite mêler dans cette création danseurs amateurs et professionnels. Trois danseurs professionnels seront la « base » du spectacle tandis que des amateurs seront recrutés sur chaque lieu de représentation au cours des tournées.

Catégorie D : Projets à rayonnement local ou « petite forme »

LA TRAVERSE

1 500 €

La compagnie souhaite monter 2 soli de danse, chorégraphiés par Brigitte Dupré La Tour et Dominique Lemarquis, chacune chorégraphiant la partie dansée par l'autre.

Les chorégraphes s'inscrivent dans une démarche très proche du public, dans un rapport intimiste. Le spectacle sera joué dans des lieux insolites : en appartements, dans des jardins, des ateliers d'artistes, des galeries de peinture...

POPLITE

2 000 €

Il s'agit d'un solo de danse chorégraphié et interprété par Sandrine Sauron.

Une chaise, un poste de radio, une pomme un miroir, un masque de lapin, un flingue. Dans le décor désabusé de son quotidien, une femme empêtrée dans sa solitude s'abandonne dans une errance fantasmagorique.

Elle va chercher à fuir sa réalité comme le font parfois les enfants : en jouant à être. En lâchant prise, elle se laissera soulever par le vagabondage de son imaginaire inconscient.

C) Musique

Catégorie B : Projets portés par des professionnels reconnus

L'AUVERGNE IMAGINEE

5 000 €

La compagnie l'Auvergne Imaginée met en chantier en 2012 la création d'un spectacle intitulé « Projet Canteloube » qui rendra hommage, à un siècle de distance, à la démarche novatrice de collectage et de réarrangement de chants populaires auvergnats entrepris par ce compositeur. L'Auvergne Imaginée travaillera sur le même répertoire, en créant ses propres harmonisations dans l'esprit de la compagnie où se mêlent l'héritage culturel régional et la création contemporaine.

Les dossiers relevant de « l'Aide à la création et à la diffusion », sont soumis en principe à une seule séance du Conseil Municipal. Le crédit disponible s'élève à 87 000 €. Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'aide à la création et à la production discographique.

II - DEMANDE D'AIDES A LA PRODUCTION DISCOGRAPHIQUE

ASSOCIATION KAIROS

3 000 €

Cette association assurera la production d'un album du duo Béatrice Berne (clarinette) Vincent Lhermet (accordéon) qui aura pour objet de relier les musiques classiques et traditionnelles d'Irlande et d'Ecosse. La sortie de cet album intitulé « Vents d'Irlande et d'ailleurs » est programmée pour le mois de mai 2012. Le budget prévisionnel de cette production a été estimé à 11 000 €.

ASSOCIATION KUTU FOLK RECORDS

3 000 €

Cette association coordonnera la production du prochain album du groupe « Delano Orchestra », formation composée de 6 musiciens et influencée par la musique folk anglo saxonne. Elle produira cet album à partir de l'enregistrement « live » du concert programmé, le 14 janvier dernier, à la Coopérative de Mai et réalisé à titre exceptionnel, avec la participation d'un quatuor à corde. La sortie de cet album est programmée pour le mois de mai 2012 et devrait bénéficier d'une distribution nationale.

ASSOCIATION QUATUOR DES VOLCANS

1 500 €

Ce quatuor qui a participé à de nombreuses programmations locales envisage de produire un album d'après « Les embruns », œuvre du compositeur François Henri Loche. Cette œuvre peu interprétée s'inscrit dans la tradition de la musique française du XXème siècle.

La sortie de cet album est programmée pour la rentrée de septembre 2012.

ASSOCIATION OLIVINE

750 €

Cette association souhaite produire le premier album du groupe « Telegraphy ». Cette formation composée de 4 musiciens d'inspiration rock s'est en fait reconstituée à partir du groupe « Kaola Milk » qui avait assuré de nombreux concerts entre 2003 et 2009 (notamment à la Coopérative de Mai). La sortie de cet album est programmée pour le mois de janvier 2012 sachant qu'il serait strictement diffusé dans le cadre des concerts et à titre promotionnel.

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 2 mars 2012

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint chargé de la Politique Culturelle

Olivier BIANCHI